

## Le Canada et l'Afrique

Premièrement, l'efficacité de sanctions contre quiconque est généralement mise en doute. Deuxièmement, on se demande pourquoi l'Afrique du Sud est pointée du doigt dans un monde où les violations des droits de la personne ne sont que trop fréquentes. Troisièmement, on s'inquiète à propos des méthodes et des motifs du Congrès national africain. Même si ces inquiétudes masquent parfois des sentiments peu honorables, chacune de ces questions est légitime en soi et nous devons en tenir compte si nous voulons renforcer le consensus canadien contre l'apartheid.

Certains des opposants les plus éloquents de l'apartheid en Afrique du Sud font également des réserves sur les sanctions, suivis en cela par d'autres personnalités de la communauté internationale. Permettez-moi de vous expliquer leur point de vue. Les sanctions peuvent être contournées. C'est ce qui s'est produit en Rhodésie et en Union soviétique, et les Sud-Africains font preuve d'ingéniosité dans ce domaine. Les sanctions faussent et restreignent le système international des échanges et des paiements, dont dépend la prospérité mondiale. Elles peuvent être préjudiciables à certaines des victimes de l'apartheid et elles sont certainement coûteuses pour les pays qui les imposent. Elles ont des répercussions inégales sur les nations qui dépendent le plus de l'Afrique du Sud, et qui sont du fait même les plus vulnérables aux représailles.

Certes, nous nous rendons compte qu'une politique reposant uniquement sur des sanctions ne permettrait pas de susciter les pressions qu'il nous faut exercer. D'une part, il est peu probable

que les gouvernements de grandes puissances économiques imposent des sanctions de l'envergure voulue pour forcer Prétoria au changement. Cela viendra peut-être avec le temps, et le Canada entend user de son influence pour accroître le poids des sanctions, mais il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que soit érigé un mur impénétrable du jour au lendemain, ni même rapidement.

D'autre part, les sanctions sont l'une des rares options pacifiques offertes aux pays qui s'opposent à l'apartheid. Elles permettent à la fois de marquer aux Sud-Africains, de façon claire et concrète, que le monde juge leur régime répugnant et de démontrer aux victimes de l'apartheid que les autres nations sont prêtes à agir. Les sanctions en place ont sans aucun doute incité des entreprises privées, de plus en plus nombreuses, à retirer leurs investissements d'un pays dont le régime est visiblement moins stable. Les sanctions rendent plus coûteux et plus incommode le maintien de l'apartheid.

Par ailleurs, il convient de noter que le gouvernement sud-africain impose lui-même à ses voisins des sanctions et des restrictions au commerce, dont la portée s'étend bien au-delà des obstacles que les Occidentaux ont placé sur le chemin de l'Afrique du Sud.

La politique du Canada comporte également d'autres mesures, notamment des bourses d'études offertes aux Noirs, une aide aux ONG, des secours aux victimes de l'apartheid, et un code d'éthique à l'intention des entreprises canadiennes opérant en Afrique du Sud. Conjuguées aux sanctions, ces mesures constituent un ensemble ef-

